



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

détenus

Question écrite n° 97741

Texte de la question

Mme Véronique Louwagie interroge M. le garde des sceaux, ministre de la justice sur la situation des transfèrements pour audition. À ce jour, seul l'accord des détenus permet de mettre en œuvre le dispositif d'audition par vidéo. Sans cet accord, les auditions doivent impérativement être réalisées avec la présence physique du détenu. Cette situation génère parfois des difficultés importantes dans l'organisation des transfèrements dues notamment aux distances à parcourir et aux personnels à mobiliser. Compte tenu de la réalité de cette situation, le dispositif d'audition par vidéo ne pourrait-il pas être davantage encouragé et étendu ? Aussi, souhaite-t-elle connaître les intentions du Gouvernement à ce sujet.

Données clés

Auteur : [Mme Véronique Louwagie](#)

Circonscription : Orne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 97741

Rubrique : Système pénitentiaire

Ministère interrogé : Justice

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 juillet 2016](#), page 6528

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)